

COMMUNE D'ALLEVARD

(ISERE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf septembre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'Allevard, légalement convoqué, s'est réuni à 20h30 sous la Présidence de Monsieur Sidney REBBOAH, Maire

Présents : Christelle MEGRET, Georges ZANARDI, Rachel SAUREL, Thomas SPIEGELBERGER, Lucie BIDOLI, Quentin JULIEN-SAAVEDRA, Andrée JAN, Françoise TRABUT, Sébastien MARCO, Junior BATTARD, Marie SADAUNE, Patrick MOLLARD, Martine KOHLY, Sophie BATTARD, Carin THEYS, Béatrice BON

Pouvoirs : Yannick BOVICS, pouvoir à Thomas SPIEGELBERGER
Sarah WARCHOL, pouvoir à Lucie BIDOLI
Aadel BEN MOHAMED, pouvoir à Junior BATTARD
Valentin MAZET-ROUX, pouvoir à Georges ZANARDI
Patrick BARRIER, pouvoir à Martine KOHLY
Ludovic BRISE, pouvoir Sidney REBBOAH
Nathalie HAILLEZ, pouvoir à Christelle MEGRET
Fabienne LEBE, pouvoir à Carin THEYS

Absents : Jean-Luc MOLLARD, Célien PARISI

DELIBERATION N° 57/2022 - SAISON CULTURELLE – PROGRAMMATION ET TARIFS

Monsieur Quentin JULIEN SAAVEDRA, Adjoint au Maire en charge de la Culture, expose au Conseil Municipal la programmation culturelle à La Pléiade pour la saison 2022/2023 qui est la suivante :

DATE	SPECTACLE	COMPAGNIE (ou PROD)	TYPE DE CONTRAT CÔTÉ	Envoyé en préfecture le 28/09/2022 Reçu en préfecture le 28/09/2022 Affiché le 28/09/2022	TARIF PUBLIC SLOW
07/10/22	IMPROLOCO (théâtre d'impro)	Ligue Impro 38	Cession	1 105,64 € TTC	Gratuit
28/10/22	DALIDA SUR LE DIVAN (théâtre musical)	Association Chansons et gestes	Cession	2 500 € TTC	Plein : 18 € Réduit : 13 €
16/12/22	DER MENSCHEN FRESSER BERG... OU LA MONTAGNE (théâtre humour)	Compagnie Les Vrais Majors	Cession	2 100 € (+ 687,75 VHR)	Plein : 18 € Réduit : 13 €
08/01/23	LE LAC DES CYGNES Par The Ukrainian National Ballet of Odessa (danse)	Production	(Location de salle)		(fixé, vendu et encaissé par la prod)
27/01/23	CA SUFFIT MAINTENANT ! (Papagalli) (théâtre humour)	Comédie du Dauphiné	Contrat de coréalisation Recettes : 80 % producteur 20 % organisateur		Plein : 25 € Réduit : 20 € (montant fixé par la prod)
25/02/23	CLIMAX (burlesque musical)	Compagnie Zygomatic	Cession	3 100 € (déplacement compris)	Plein : 18 € Réduit : 13 €
24/03/23	MATCH D'IMPRO ISERE/QUEBEC (théâtre d'impro)	Ligue Impro 38	Contrat de coréalisation Recettes : 70 % producteur 30 % organisateur		Plein : 21 € Réduit : 18 € (montant fixé par le prod)
15/04/23	SELLIG (one man show humour)	Production	(Location de salle)		(fixé, vendu et encaissé par la prod)
22/04/23	LE JOUR J DE MADEMOISELLE B (danse-musique-théâtre)	Production MC2	Contrat de Coréalisation Recettes : 50 % producteur 50 % organisateur Avec minimum garanti de 1 350 €		Tarif unique : 9 € (montant fixé par la MC2)
19/05/23	PAR LE BOUDU (clown)	La Toupie	Contrat de Cession	2 000 €	Tarif unique : 15 €

Il est précisé que le programme et les tarifs de la saison culturelle 2022/2023 ont fait l'objet d'une présentation en commission Culture Patrimoine Vie Associative et Sports du 07 septembre 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les contrats à intervenir suivant la convention collective des intermittents du spectacle, ainsi que tout acte s'y rattachant,
- **FIXE** les tarifs tels que proposés ci-dessus,

- **ADOpte** un tarif réduit pour les moins de 18 ans, les étudiants de moins de 26 ans, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA , les familles nombreuses.
- **ADOpte** un tarif groupe pour les associations, comité d'entreprise, structures... à partir de 10 personnes, étant précisé que ce tarif groupe correspond au tarif réduit.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire

Sidney REBBOAH

